

# L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPRAIRIE.

JEUDI SOIR, 29 JANVIER, 1835.

Nous attendions tous les jours nos papiers de New-York et nous espérions pouvoir donner des nouvelles d'Europe, malgré l'inexactitude ordinaire de notre correspondant, nous n'avons reçu aucun papier depuis jeudi dernier. Nous espérons être plus heureux dans notre prochain numéro.

OUVRAIS une convocation faite par Messire notre Cte D'Assise le 25 de ce mois, une assemblée de la Municipalité, a eu lieu aujourd'hui dans la sacristie de notre Eglise à l'effet d'approver et d'assurer une requête adressée à Mrgr. l'Eveque de Québec pour obtenir la permission de bâtir une Nouvelle Eglise. Messire Boucher, ayant fait lecture du projet de requête, il fut généralement approuvé et la plupart des personnes présentes le signèrent. Nous félicitons les habitans de la paroisse de ce résultat et nous engageons fortement, au nom du bien public, toutes les personnes qui n'ont pas à la l'assemblée, à s'emparer de venir signer la requête. Personne ne peut douter de la nécessité, de l'urgence même de bâtir un nouvel édifice pour l'exercice de notre culte. L'ancienne église tombe de vaste, elle est trop petite et nullement en rapport avec la population; enfin, exposé comme elle est sur la route des Etats-Unis, elle fait souvent faire un sourire sardonique sur les lèvres du voyageur qui vient de traverser un pays où on ne néglige rien pour donner de l'apparence aux temples. Un autre argument en faveur de la nouvelle construction c'est, comme nous l'avons déjà dit, l'irregularité qu'acquerra notre marché, lorsque la nouvelle Eglise sera bâtie, on abattrra l'ancienne. On doit convenir qu'après cette place, maintenant si étroite et si irrégulière présentera un tout autre coup d'œil.

Que si quelques personnes croient que ce nouvel édifice reposera en partie sur le cimetière craignent que cela se dévienne trop petit, nous leur répondrons que par rapport à la saillie publique il serait à désirer qu'on établisse ce qui a été fait à Montréal et dans bien d'autres endroits; c'est-à-dire, qu'on transfère le cimetière vers du village dans un terrain qui ne couterait rien à la Fabrique.

Nous terminerons notre article par une observation qui ne peut manquer d'exercer une chaude influence sur quelques personnes: On gèle dans la vieille Eglise. On se propose de construire quatre cheminées dans la nouvelle, ou d'ailleurs au nombre de bancs proportionnés à son étendue, permettra non seulement à chaque Paroissien d'y avoir le sien, mais en sera probablement diminuer le prix de location.

INCENDIE.—Lundi le 26 du courant, vers 11 heures et demie du soir, le feu se déclara dans la maison occupée par J. D. Houldow & Cie., dans la rue St. Paul à Montréal; on nous informe que Messieurs les Pompiers des différentes compagnies méritent (par leur zèle) la reconnaissance publique. La pompe de la Compagnie de St. Laurent Capitaine Gondelack s'est signalée en cette occasion. Nous avons recueilli aucun détails exacts et nous ne connaissons pas les pertes occasionnées par cette incendie.

LA SAISON.—Après avoir débuté avec une rigueur extraordinaire, l'hiver s'est beaucoup assouvi, depuis dix à douze jours. Pendant cette dernière période, nous avons vu tomber plusieurs fois de la neige et même il a plu à diverses reprises, ce qui a considérablement gâté les chemins dans les campagnes, quant à la traversée de Laprairie notamment, il faut en aussi bon avantage qu'on puisse le désirer. Pas un seul canard n'a pu traverser les rivières et c'est une chose bien étrange que de se trouver tout à coup sur cette place parfaitement unie, après avoir été pendant une heure ou deux, bloqué de derrière et de l'avant dans ces chemins de campagne.

[DE LA MINERVE DU 26.]

ACCIDENT.—Jeudi dernier trois canots avec deux Indiens dans chacun, en croisant entre Lachine et Capinawaga, furent emportés dans les rapides par la violence du courant. Vendredi matin on retrouva les corps de deux de ces malheureux sur le rivage. On ne peut dire si ils appartenaient tous deux au même canot; mais d'après leur apparence, il n'y a aucun doute qu'ils fissent partie des hommes perdus et jusqu'aujourd'hui on ne peut savoir ce que les autres sont devenus.

Les funérailles du tant regretté Doyen de la Chambre d'Assemblée, Louis Bourdages, ont eu lieu, comme nous l'avons annoncé, à St. Denis. Mercredi dernier: malgré le mauvais état des chemins, un concours extraordinaire de citoyens s'était empressé de se rendre, de tous les points du pays, à cette triste cérémonie; afin de donner un dernier témoignage public à la mémoire de l'homme qui honorait son pays. Le cortège était imposant et nos compatriotes, dans cette circonstance ont prouvé que chez eux la vertu ne manquait point d'admirateurs. Le corps a été déposé dans les voutes de l'Eglise St. Denis.—1834.

## LOGOGRIPHE.

En laissant mes pieds tels qu'ils sont

J'Egale un grain de sable

Si vous les renversez, Je deviens un Mont  
Autant ancien que respectable.

Le mot du LOGOGRIPHE au Prochain Numéro.

## BUREAU DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE,

Québec 14 Janvier, 1835

Il a plu à Son EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CUEIL de faire l'appointement suivant savoir:

John McGillivray, Joseph Rogers et James Chapman, Ecuyers, pour être Commissaires pour la Décision Sommaire des Petites Causes dans et pour le Township de Greenville sous l'Acte III. Guil. IV, cap. 34 William Chaffers, Ecuyer, pour être Commissaire pour ditto, ditto, dans et pour la paroisse de St. Césaire, sous ditto.

Francis Coffin, Ecuyer, pour être ditto, ditto, dans et pour la paroisse de St. Francis sous ditto, ditto. Louis G. Hebert, Ecuyer, pour pratiquer la Médecine, Chirurgie l'Art Obsétrique dans cette Province.

## MARIAGE

Marié.—Aux Cedres, le 27 du courant, M. BROSSEAU, Ecuyer, Néogent de ce Village, à Demoiselle CHARLOTTE fille d'ETIENNE Roi, Ecuyer.

## DECÈS.

Décédé.—En ce Village dimanche dernier, le 27 du courant, âgé de 35 ans, Dame LEONORE BROSSEAU, épouse de M. RAPHAEL MOGIN.

A St. Denis Mardi le 28 de ce mois, Louis BOURDAGE Ecuyer, Lieutenant, Colonel de Milice, Magistrat, Commissaire pour entendre et juger les petites causes. La Charité de ce village perd son DOYEN et le pays, un Citoyen respectable.

## AVIS DIVERS.

### ATTENTION!!!

### AVIS AUX CHASSEURS.

Il sera tiré à la Raffle aussitôt que la liste sera remplie, un superbe FUSIL, nouvellement approché de la Nouvelle Ordonnance, d'une nouvelle construction et dont la PIERRE n'a PISTON, sa portée est extraordinaire tant pour la justesse que pour la longueur.

On jette au FUSIL les munitions nécessaire pour tirer huit mille coups.

Cette raffle est de vingt-cinq billets à 5s. chaque, payable avant de tirer les 25s. le Propriétaire paiera en boisson, et l'acquéreur 10s. La raffle aura lieu à l'auberge de Charles Gravelle, Ville de Laprairie.

Comme il ne reste que bien peu de Numéro à prendre nous donnerons dans notre prochaine feuille le jour et l'heure fixe pour le Tirage.

Laprairie 15 Janvier 1835.

## AVERTISSEMENT

A VENDRE à des conditions très avantageuses, à des termes de paiement faciles pour l'acquisition, UNE TERRE située dans la Paroisse de St. Isidore, à une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt ciuq de profondeur, sa devanture sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Martine et aux Etats-Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçants en bois, qui en tirant parti du bon trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourra s'adresser à cette Imprimerie au Propriétaire Soussigné.

HYACINTHE GUERIN,  
Laprairie, 11 Décembre.

### ATTENTION!!!

MONSEIGNEUR M. T. L. JAUMENNE, ayant obtenu la place d'Inspecteur qui lui avait été offerte par Messieurs les Synaxis du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie à l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modéré et proportionné au nombre de jeunes gens qui se réuniront.

Laprairie, 11 décembre.

## AVIS.

LE SOUSSIGNE fait ses remerciements à ses amis et à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a la direction de L'HOTEL CANADIEN dans ce Village, il espère que les VOYAGEURS qui vont le visiter trouveront chez lui eu tous tems un Assortiment choisi de meilleurs LIQUEURS, il aura toujours prêt des METS aux désirs des visiteurs et enfin tous les avantages désirables pour être bien logé.

ECURIES et REMISE dans le meilleur ordre possible.

CHARLES GIROUX,  
Laprairie, 11 décembre,

### A REPARER ET A NETTOYER, PIANO-FORTE ET HORLOGES.

LES PERSONNES qui ont des PIANO-FORTES à réparer et à accorder, ainsi que des HORLOGES ou PENDULES à nettoyer ou à arranger peuvent s'adresser au BUREAU de L'IMPARTIAL, on leur indiquera une personne habile dans les deux genres.

Laprairie, 11 décembre.

### A VENDRE A CETTE IMPRIMERIE.

OMMATIONS, Subscena, Règles de Cour, Ecclésies Arrêts, Saisies Gageries, à l'usage des Meilleurs, déclassé romain des Meilleurs, à l'usage pour Messieurs les Notaires et Procès Verbaux, Saisie pour Messieurs les Huissiers.

Laprairie, 11 décembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jeudi

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.  
CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDI SOIR. Le prix de l'abonnement est de TROIS PLASTRE par année, ou les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligé d'en donner avis un mois avant leur semestre échu, et payer les arrérages.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

### Prix des Annonces.

Six lignes et au-dessous 2s 6d. et pour chaque insertion subséquente 7 1/2d. six lignes et au-dessous 3s 4d. 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus 10 lignes, 40c. par ligne pour la première insertion et les pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées jusqu'à ce que nous ayons reçu l'ordre de continuer.